



COMMUNE DE LA PLAINE SUR MER

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 FEVRIER 2016 – 20 H 30

1ère SEANCE

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 FEVRIER 2016

CM2.2016

Conseillers en exercice : 27 - Présents : 18 - Pouvoirs : 5 - Votants : 23 - Majorité absolue : 12

Date de convocation du conseil municipal : 15 février 2016

Date d'affichage de l'ordre du jour : 15 février 2016

Etaient présents

Michel BAHUAUD, maire,

Annie FORTINEAU, René BERTHE, Danièle VINCENT, Daniel BENARD, Séverine MARCHAND, Patrick FEVRE, Adjoint.

Jean-Pierre GUIHEUX, Jacky VINET, Josette LADEUILLE, Maryse MOINEREAU, Pierre-Louis GELY, Isabelle LERAY,

Benoît PACAUD, Ollivier LERAY, Bruno MARCANDELLA, Thérèse COUÉDEL, Jean GÉRARD.

Etaient excusés

Caroline GARNIER-RIALLAND qui a donné pouvoir à Maryse MOINEREAU, Ludovic LE GOFF qui a donné pouvoir à Jean-Pierre GUIHEUX, Stéphane ANDRE qui a donné pouvoir à Benoît PACAUD, Valérie ROUILLÉ qui a donné pouvoir à Josette LADEUILLE, Meggie DIAIS, Vanessa ANDRIET qui a donné pouvoir à Thérèse COUÉDEL,

Etaient absents

Catherine DAUVÉ, Nathalie BOISSERPE, Gaëtan LERAY.

Désignation du secrétaire de séance : Ollivier LERAY.

Adopté à l'unanimité

Le procès-verbal de la séance du 25 janvier 2016 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

FINANCES

✚ DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

I – 2 – 2016 / DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2312-1 concernant la tenue du débat d'orientation budgétaire avant la séance de vote du budget primitif,

Vu la réunion de la commission des finances du 11 février 2016 au cours de laquelle l'orientation budgétaire 2016 a été présentée,

Vu le rapport détaillé des orientations budgétaires,

Considérant que la commission des Finances sera prochainement réunie pour examiner en détail le projet de budget primitif 2016,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire comportant les éléments suivants :

- les résultats provisoires du compte administratif 2015 et leur incidence sur le plan pluriannuel d'investissement.
- la description du contexte financier national et local,
- les données fiscales et budgétaires communales résultant des quatre derniers exercices comptables.
- Les ratios financiers par habitant :

Dépenses réelles de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement

Produit des impôts

Encours de la dette

Dotation globale de fonctionnement

Dépenses d'équipement

Capacité d'autofinancement

- L'analyse des résultats de l'exercice antérieur démontrant une situation financière saine malgré la progression des charges de personnel et de l'endettement due aux investissements importants réalisés en 2014 et 2015.
- Les engagements de la collectivité :
 - maîtriser les dépenses de fonctionnement en recherchant des économies de gestion, optimiser les recettes de fonctionnement,
 - réfléchir à diverses formes de mutualisation dans le cadre de la coopération intercommunale,
 - poursuivre l'aménagement et l'entretien des équipements publics pour répondre aux besoins de la population,
 - maîtriser l'endettement selon un plan pluriannuel compatible avec les capacités d'autofinancement et d'épargne nette,
 - ne pas augmenter les taux d'imposition communaux en 2016.
- Les prévisions budgétaires 2016 qui seront soumises à l'examen détaillé de la commission des Finances :

Section de fonctionnement : 4 449 879 €

Le virement prévisionnel à la section d'investissement s'établit à 149 614 €.

Les frais financiers augmentent du fait des emprunts contractés en 2014 et 2015. Le taux d'endettement de la commune progresse sensiblement en raison des investissements d'avenir réalisés au cours des deux dernières années. Cette progression sera interrompue en 2016 afin de permettre la reconstitution de marges de manœuvre en vue d'investissements futurs.

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement sont impactées par la baisse des dotations de l'Etat due à la contribution communale à la réduction du déficit public. Les recettes fiscales connaîtront une hausse très modérée, la variation des valeurs locatives (+ 1 %) est très légèrement supérieure à celle de 2015 (0.9 %). La Dotation Globale de Fonctionnement devrait chuter à partir de 2017 de 5 %, par an. L'enveloppe DGF devrait diminuer à terme d'environ 30 %.

L'équilibre du budget est assuré sans augmentation des taux d'impôts communaux.

Section d'investissement (avec les restes à réaliser) : 3 306 352 €

La section d'investissement a été ajustée en fonction de l'avancement de la programmation pluriannuelle. Conformément aux engagements 2013, des opérations importantes ont été engagées sur les exercices 2014 – 2015. L'acquisition du site de l'Ormelette ainsi que le projet de terrain de football synthétique mutualisé, s'ajoutent à la programmation prévisionnelle initiale. Ce rythme d'investissement soutenu connaîtra un ralentissement en 2016 et 2017.

Les principales opérations prévues au budget primitif 2016 sont :

Aménagements :

- Mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée
- Remise en état des sentiers cyclables
- Financement mutualisé d'un terrain de football synthétique à Saint-Michel Chef-Chef
- Rénovation de l'éclairage public en vue d'une économie d'énergie
- Reprise des émissaires en mer
- Construction d'un préau aux ateliers municipaux
- Création de sanitaires à la Prée
- Désignation de la maîtrise d'œuvre et approbation du projet d'aménagement du site de l'Ormelette
- Réaménagement du local des Tilleuls pour les services communaux
- Extension du cimetière

Renouvellement de matériels :

- Véhicules pour services techniques : camion, tracteur, voiture de services, tondeuse autoportée, broyeur accotements
- Petits matériels divers

Etudes :

- Rénovation de la salle de patronage (ancienne bibliothèque)
- Amélioration du confort thermique de la Mairie
- Restructuration ou déplacement du restaurant scolaire
- Accessibilité à la plage du Cormier aux personnes à mobilité réduite
- Réfection du réseau d'eaux pluviales boulevard de l'Océan et boulevard de Port-Giraud
- Zone d'Aménagement Concerté Nord/Est
- Modification du Plan local d'urbanisme

ENDETTEMENT

Chaque programme fait l'objet d'un plan de financement permettant d'en assurer la réalisation en respectant un endettement supportable par la collectivité.

Au premier janvier 2016, l'endettement de la commune s'élève à 5 674 931 €.

ORIENTATION GENERALE

La commune s'engage à :

- redoubler de vigilance face à la réduction des dotations aux collectivités locales décidée par l'Etat et aux conséquences de la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement à compter de 2017,
- tenir compte des dépenses de fonctionnement incompressibles et des charges induites,
- accentuer la maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- favoriser les démarches de mutualisation intercommunale,
- veiller au maintien d'un niveau d'endettement compatible avec les capacités financières de la commune.

Le conseil municipal, invité à s'exprimer sur la politique budgétaire de la commune, prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2016.

Monsieur le Maire lève la séance à 22 H 10

**Le Maire,
Michel BAHUAUD**